

OBJET: ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

LA PROCHAINE RÉUNION DE L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS AURA LIEU LE LUNDI 31 AOÛT 2015 À 10 HEURES AU CENTRE WILLIAM RAPPARD.

L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ EST LE SUIVANT:

1. SURVEILLANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

- A. ÉTATS-UNIS - ARTICLE 211 DE LA LOI GÉNÉRALE DE 1998 PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS176/11/ADD.152)
- B. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING APPLIQUÉES À CERTAINS PRODUITS EN ACIER LAMINÉS À CHAUD EN PROVENANCE DU JAPON: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS184/15/ADD.152)
- C. ÉTATS-UNIS - ARTICLE 110 5) DE LA LOI DES ÉTATS-UNIS SUR LE DROIT D'AUTEUR: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS160/24/ADD.127)
- D. COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES: RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS291/37/ADD.90)
- E. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING VISANT CERTAINES CREVETTES EN PROVENANCE DU VIET NAM: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS404/11/ADD.38)
- F. COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - MESURES PROHIBANT L'IMPORTATION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE: RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS400/16/ADD.5-WT/DS401/17/ADD.5)

2. MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'ORD

- A. UKRAINE - MESURES DE SAUVEGARDE DÉFINITIVES VISANT CERTAINS VÉHICULES AUTOMOBILES POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES

- B. PÉROU - DROIT ADDITIONNEL VISANT LES IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

- 3. ÉTATS-UNIS - LOI DE 2000 SUR LA COMPENSATION POUR CONTINUATION DU DUMPING ET MAINTIEN DE LA SUBVENTION: MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD
 - A. DÉCLARATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU JAPON

- 4. CHINE - CERTAINES MESURES AFFECTANT LES SERVICES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
 - A. DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS

- 5. THAÏLANDE - MESURES DOUANIÈRES ET FISCALES VISANT LES CIGARETTES EN PROVENANCE DES PHILIPPINES
 - A. DÉCLARATION DES PHILIPPINES

- 6. ÉTATS-UNIS - MESURES COMPENSATOIRES ET MESURES ANTIDUMPING VISANT CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DE CHINE
 - A. DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

- 7. UNION EUROPÉENNE - MESURES ANTIDUMPING VISANT LE BIODIESEL EN PROVENANCE D'INDONÉSIE
 - A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR L'INDONÉSIE (WT/DS480/2)

- 8. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING ET COMPENSATOIRES VISANT CERTAINS PAPIERS COUCHÉS EN PROVENANCE D'INDONÉSIE
 - A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR L'INDONÉSIE (WT/DS491/3)

- 9. CORÉE - INTERDICTIONS D'IMPORTER, ET PRESCRIPTIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS ET DE CERTIFICATION POUR LES RADIONUCLÉIDES
 - A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE JAPON (WT/DS495/3)

- 10. INDONÉSIE - MESURE DE SAUVEGARDE CONCERNANT CERTAINS PRODUITS EN FER OU EN ACIER
 - A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU (WT/DS490/2)

11. ÉTATS-UNIS - MESURES AFFECTANT L'IMPORTATION D'ANIMAUX, DE VIANDES ET D'AUTRES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE EN PROVENANCE D'ARGENTINE

A. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS447/R ET WT/DS447/R/ADD.1)

12. CHINE - DROITS COMPENSATEURS ET DROITS ANTIDUMPING VISANT LES ACIERS DITS MAGNÉTIQUES LAMINÉS, À GRAINS ORIENTÉS, EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS: RECOURS DES ÉTATS-UNIS À L'ARTICLE 21:5 DU MÉMORANDUM D'ACCORD

A. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS414/RW ET WT/DS414/RW/ADD.1)

13. RETARDS DANS LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

A. DÉCLARATION DE LA CORÉE

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO